

DECRET N°2014-374 DU 25 JUIN 2014

portant nomination de **Monsieur Adam BONI TESSI** en qualité de Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Vu** la loi organique n° 93-018 du 27 avril 1994 portant amendement de la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2014-370 du 20 juin 2014 portant désignation des trois (3) membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication au titre du Président de la République pour la cinquième (5^{ème}) mandature ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, après consultation du Président de l'Assemblée Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 juin 2014,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Adam BONI TESSI est nommé Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n°2009-280 du 1^{er} juillet 2009 portant nomination de Monsieur Théophile NATA en qualité de Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel

et de la Communication, prend effet pour compter de la prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



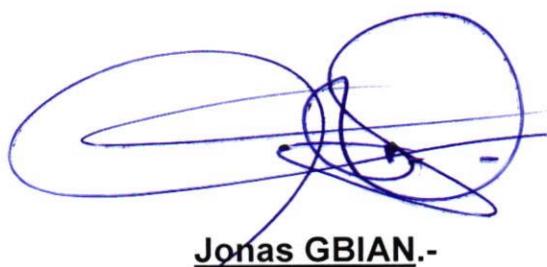
Dr Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,



François Adebayo ABIOLA.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECESRS 2 MEF 2 MJLDH 2 MEPPPD 2 MTFPRAIDS 2 MS 2 AUTRES MINISTERES 21 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 INTERSSE 1 JORB 1.

